



43^{ème} session du groupe de travail de l'Examen périodique universel

Émirats arabes unis

Intervention du Luxembourg

Genève, le 8 mai 2023

Le Luxembourg salue la délégation des Émirats arabes unis et la remercie pour la présentation de son rapport national et pour les efforts déployés pour la mise œuvre de recommandations du 3^{ème} cycle. Ma délégation souhaite formuler les recommandations suivantes :

- 1) Ratifier le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels
- 2) Abroger toutes les dispositions juridiques discriminatoires à l'égard des femmes, y compris celles de la loi relative au statut personnel, et adopter une législation consacrant le principe d'égalité entre les femmes et les hommes
- 3) Mettre en conformité la législation anti-terroriste avec les normes internationales en matière de droits humains, et cesser son utilisation à l'encontre des défenseuses et défenseurs des droits humains
- 4) Etendre la protection sociale et les services de santé aux migrants pour parvenir à un système tenant compte des besoins de l'enfant à l'échelle nationale.

Nous souhaitons plein succès à la délégation des Émirats arabes unis dans la mise en œuvre des recommandations du présent EPU.

Je vous remercie.

[177 mots / Temps de parole : 1 min 00 sec]